



Guide des professeurs principaux

Accompagner à l'orientation

1. Qu'est-ce qu'accompagner les élèves à l'orientation ?

Pour beaucoup d'élèves de collège et de lycée le mot « orientation » signifie être affecté dans un lycée général et technologique, professionnel ou un centre de formation pour apprentis. Quelques fois aussi, les élèves résument l'orientation à des résultats scolaires, aux procédures Affelnet pour l'enseignement secondaire et Parcoursup pour l'enseignement supérieur. Ainsi, il arrive d'entendre chez les élèves qu'ils ont été « orientés » voire « mal orientés ».

Or, ces procédures sont des outils et ne constituent en aucune manière les finalités de l'orientation.

À l'aide de techniques pédagogiques éprouvées, l'orientation consiste à structurer un projet d'études, un projet professionnel adapté aux envies et aux talents des élèves.

Cela ne s'improvise pas ! C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale et l'Onisep proposent des ressources pour répondre à vos questions et vous aider.

Le projet des élèves est nécessairement évolutif à mesure qu'on leur présente des métiers et des formations, à mesure aussi que l'on cultive leur curiosité et que, peu à peu, leur intérêt grandit pour tel ou tel secteur d'activité. Les élèves gagnent aussi en maturité grâce au travail que les professeurs font avec eux sur leurs représentations des métiers, souvent conditionnées par leurs milieux sociaux. Les rencontres avec les professionnels et avec des jeunes qui suivent différents cursus, les immersions dans les mondes du travail et les lieux de formations qu'ils peuvent visiter sont autant d'opportunités pour enrichir leur réflexion. L'orientation se tient au carrefour de la connaissance de soi, de la connaissance des possibles et d'une vision confiante en l'avenir. En effet, parce que notre monde économique est en perpétuelle évolution, il s'agit de transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir-être pour que chacun et chacune s'adapte à son environnement et, en toutes circonstances, fasse des choix avec discernement. L'enjeu de l'orientation est donc fondamental et relève pleinement de la mission de l'École républicaine.

2. Quel est votre rôle en tant que professeur principal ou professeur principale ?

En tant que professeur principal ou professeure principale, vous jouez un rôle essentiel dans l'accompagnement individuel des élèves.

Vous êtes l'interlocuteur ou l'interlocutrice de proximité des élèves et des familles. Sans être un ou une spécialiste de l'orientation, comme le sont les psychologues de l'Éducation nationale de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », vous mettez à la disposition des élèves l'information adaptée, vous dialoguez avec l'élève, qui précise son projet, et avec sa famille.

En collaboration avec l'équipe éducative, vous construisez des progressions qui comprennent à la fois la préparation aux grands moments des procédures d'orientation, l'ensemble des initiatives prises pour faire découvrir les métiers et les formations ainsi que la documentation que vous pouvez mobiliser.

Au collège, l'instauration de la découverte des métiers est une opportunité qui vous aidera à structurer cette démarche pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e.

Au lycée, les activités d'accompagnement à l'orientation pourront s'inscrire dans l'horaire dédié en classes de seconde, première et terminale.



3. Qui peut vous aider ?

Exercer cette mission d'accompagnement à l'orientation ne signifie pas tout connaître des formations et des métiers.

Il s'agit plutôt d'identifier quelques connaissances et compétences indispensables à vos élèves et des moments forts de visite ou d'immersion.

Pour cela, vous pouvez prendre appui sur vos collègues et le professeur-documentaliste ou le professeur-documentaliste aisé que sur les ressources proposées par la Région et par l'Onisep.

Dans cette perspective, le ou la psychologue de l'Éducation nationale peut également vous apporter une aide précieuse par son expertise :

- du développement psychologique des adolescents ;
- de l'ingénierie pédagogique des activités d'accompagnement à l'orientation ;
- de sa connaissance des voies de formation, de leurs débouchés et de leur procédure d'accès.

Au collège, le référent ou la référente découverte des métiers de votre établissement peut aussi vous aider en coordonnant pour vos élèves des activités concrètes et proposées par tous les partenaires de l'établissement (lycées professionnels, lycées d'enseignement général et technologique, région, représentants des mondes économique, professionnel et associatif).

4. Quelle démarche adopter ?

→ Avec les élèves

Quels savoirs et compétences viser ?

L'éducation à l'orientation repose sur trois axes :

- connaissance de soi ;
- connaissance des métiers, des secteurs d'activité et plus largement des règles du monde économique et professionnel ;
- connaissance des formations.

Pour être en capacité de faire des choix éclairés, les élèves doivent maîtriser certaines compétences auxquelles contribuent l'ensemble des disciplines : traiter les informations, les identifier, hiérarchiser, vérifier, contextualiser, connecter et les interroger au regard de ses aspirations, capacités et valeurs.

Le développement de ces compétences est non seulement capital pour les choix immédiats que l'élève doit faire au collège et au lycée, mais au-delà, tout au long de sa vie professionnelle.

Une déclinaison des objectifs au fil du parcours scolaire :

→ Au collège

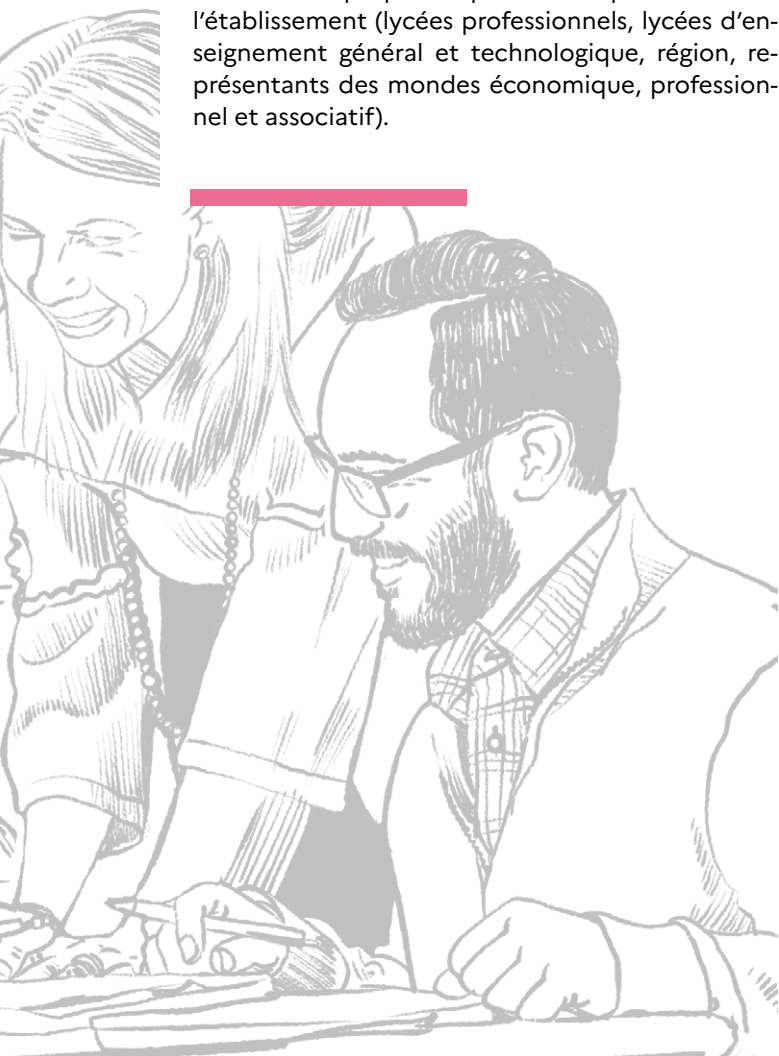
- Découvrir les métiers
- Découvrir les différentes voies de formation possibles après la classe de 3^e
- Commencer à réfléchir et à élaborer son projet d'orientation post-3^e

→ Au lycée général et technologique

- Connaître les différentes séries de baccalauréat général et technologique, les enseignements de spécialité et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés
- Élaborer son projet d'orientation post-bac

→ Au lycée professionnel

- Connaître le monde professionnel et les perspectives d'insertion, d'évolution et d'entrepreneuriat
- Connaître les possibilités de poursuites d'études (post-CAP et post-bac pro)
- Élaborer son projet d'orientation post-bac
- Préparer son insertion professionnelle



La nécessité de faire un pas de côté

L'accompagnement à l'orientation ne se limite pas à diffuser ou donner accès à une information de qualité.

Accompagner, consiste à écouter les élèves et leurs familles, à dialoguer avec eux en introduisant le champ de contraintes qui président nécessairement à tous les choix.

Accompagner, c'est transmettre des connaissances sur les métiers, offrir la possibilité de stages et de visites dans des centres de formation pour que l'élève puisse prendre conscience de ses envies, de ses talents et soit en capacité de formuler peu à peu des choix.

Accompagner implique, par ailleurs, de suspendre des postures directives comme le jugement, l'interrogatoire ou l'interprétation et de faire un pas de côté. Au cœur de cette démarche se trouve la capacité à penser ensemble et à explorer les obstacles identifiés pour permettre à l'élève de se projeter en vue d'agir.

Dans une approche collective de l'accompagnement des élèves, mutualiser leurs envies en formant de petites équipes est un levier qui permet une dynamique intéressante. Les échanges entre pairs mais aussi avec des élèves plus âgés et engagés dans des formations sont encore plus riches lorsqu'ils sont supervisés par le professeur ou la professeure.

→ Avec les équipes

En tant que professeur principal ou professeure principale, vous êtes au cœur de l'accompagnement des élèves et coordonnez le programme des actions d'orientation.

Vous êtes le ou la membre de l'équipe pédagogique qui connaît le mieux les élèves et qui est ainsi le ou la plus à même d'accompagner ces derniers dans l'élaboration de leur parcours en collaboration avec le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

Après avoir identifié les besoins des élèves, vous déterminez avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, avec le ou la psychologue de l'Éducation nationale un programme d'activités annuel, collaboratif et coordonné, en cohérence avec le parcours Avenir et le volet orientation du projet d'établissement.

Vous assurez également la liaison entre les membres de l'équipe pédagogique et l'équipe de direction ainsi qu'avec les partenaires.

→ Avec les parents

En tant que professeur principal ou professeure principale, vous êtes l'interlocuteur privilégié ou l'interlocutrice privilégiée des parents

Les parents sont les premiers acteurs de l'accompagnement à l'orientation de leurs enfants et doivent donc être associés aux différentes phases de préparation de l'orientation afin de dédramatiser les procédures administratives et d'inscrire l'orientation dans une démarche progressive de la 5^e à la terminale.

Procédure d'orientation : il faut le rappeler, c'est bien le chef ou la cheffe d'établissement qui, considérant les demandes des familles et les propositions du conseil de classe, décide de l'orientation de l'élève. Les parents peuvent contester cette décision auprès de la commission d'appel. Cependant il n'y a pas de projet réussi sans l'adhésion des parents et un dialogue constructif. Il faut donc travailler ensemble.

Les désaccords entre les demandes d'orientation des parents et la décision du chef ou de la cheffe d'établissement sont très faibles grâce au dialogue continu instauré dès la fin du 1^{er} trimestre. Le dialogue consiste à associer régulièrement les familles au suivi de l'élève tout au long de son parcours. Ce suivi relève de l'équipe pédagogique coordonnée par le professeur principal ou la professeure principale qui, à l'occasion de ces rencontres, propose des objectifs et des modalités pédagogiques permettant l'élaboration, puis la réalisation du projet personnel de l'élève.

Procédure d'affectation/admission : une étape cruciale pour la réalisation du projet. La connaissance de la carte des formations et de ses contraintes, des attendus des formations et de leurs modalités d'accès sont autant d'éléments nécessaires pour l'élève et sa famille pour formuler leurs vœux d'affectation. La décision relève de compétences externes : inspecteur/inspectrice d'académie-directeur/directrice académique des services de l'éducation nationale pour l'affectation au lycée public, chef ou cheffe d'établissement pour l'admission dans les établissements privés ou dans l'enseignement supérieur pour les élèves de terminale.

Inscription : une dernière étape pour les familles qui permet de finaliser le parcours de l'élève en choisissant les enseignements ou options dans la formation où leur enfant est affecté.

En apprentissage, l'inscription dans une formation dépend de la signature d'un contrat avec un employeur.

À lire : [*Coéduquer en orientation, un levier pour le bien-être et la réussite des élèves*](#), Onisep, 2024.

5. Des outils à votre disposition

Votre conseil régional: un partenaire clé de l'information sur les métiers et les formations

Au plus près de la réalité et de vos besoins, les régions assument leurs compétences en matière d'information régionale et nationale sur les métiers et les formations pour les collégiens, les lycéens, les apprentis et les étudiants. Elles produisent différents guides (post-3^e, post-bac, apprentissage...) et disposent de sites Internet, riches de contenus destinés à vos élèves. En lien étroit avec les régions académiques, elles financent et coordonnent de nombreuses actions centrées sur la découverte des métiers, l'organisation de stages d'observation, la mise à disposition d'ambassadeurs métiers...

→ Les vade-mecum collège, lycée général et technologique et lycée professionnel

Trois vade-mecum précisent les objectifs de l'accompagnement à l'orientation par niveau de scolarité et proposent des progressions d'actions sur l'année scolaire.

- ▣ [L'accompagnement à l'orientation au collège](#)
- ▣ [L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique](#)
- ▣ [L'accompagnement à l'orientation en lycée professionnel](#)

→ Une page dédiée à la procédure Parcoursup sur Eduscol

- 🔗 [Parcoursup: l'orientation du lycée vers l'enseignement supérieur](#)

→ Coordonner et planifier les actions et événements pour accompagner vos élèves

L'accompagnement à l'orientation doit être pensé dans une démarche progressive et transversale. En s'appuyant sur les priorités du volet orientation du projet d'établissement, le professeur principal ou la professeure principale peut, au même titre que le professeur référent ou la professeure référente initier un travail d'équipe et structurer une progression à l'année ou à l'échelle du cycle.

La plateforme **AVENIRIS** propose des modèles de progressions pédagogiques par années et niveaux pour faciliter la planification des actions. Ces progressions, élaborées par l'Onisep en collaboration avec la Dgesco (Direction générale de l'enseignement scolaire), présentent une sélection d'activités et d'événements destinés à structurer l'année scolaire. Chaque mois, une ou deux activités sont proposées, selon une programmation qui va permettre de travailler la connaissance de soi, la découverte des métiers et du monde professionnel, et l'élaboration du projet d'orientation, de manière progressive et en lien avec le calendrier scolaire.

→ Organiser des événements favorisant la découverte des métiers et l'élaboration des projets de vos élèves

La découverte des métiers, du monde professionnel et des formations passe par l'organisation de visites d'entreprises, la participation à des forums, des salons... Il est essentiel d'inscrire ces événements dans une démarche pédagogique réfléchie, qui mette les élèves dans une posture réflexive.

Dans l'établissement :

- 🔗 [Organiser un forum des métiers au collège](#)
- 🔗 [Organiser un forum de l'orientation \(lycée\)](#)
- 🔗 [Mettre en place un atelier pour accueillir un ambassadeur et/ou une ambassadrice métier en classe \(collège\)](#)
- 🔗 [Préparer Le Printemps de l'orientation](#)

Dans votre environnement :

- 🔗 [Trouver un stage de qualité en 3^e](#)
- 🔗 [Visiter une entreprise](#)
- 🔗 [Comment préparer des collégiens à une visite en lycée professionnel](#)
- 🔗 [Comment préparer la visite d'un salon de l'orientation \(lycée\)](#)
- 🔗 Participer à une journée portes ouvertes : en 3^e, en 2^{de} ou en 1^{re}/Tle

6. Des outils et services de l'Onisep faits pour vous

→ Une banque de 800 ressources pédagogiques

R E S

Respectueuses de votre liberté pédagogique, les ressources pédagogiques sont entièrement personnalisables et adaptables aux contextes dans lesquels vous travaillez. Indexées au référentiel des compétences à s'orienter, elles permettent à vos élèves de prendre conscience des compétences qu'ils travaillent.

Des séances et séquences pédagogiques

Ces contenus permettent de travailler les compétences à s'orienter en groupe classe.

Des ateliers collaboratifs

Il s'agit d'activités ludiques destinées à être animées ou coanimées en classe pour engager la découverte des métiers au collège (« À la découverte des métiers ») ou pour identifier les voies de formation au lycée (« Ateliers de l'orientation »)

Des ressources en autonomie pour les élèves et leurs familles

Cette collection de ressources permet aux élèves de mener un travail en autonomie et aux familles d'accompagner leurs enfants dans la construction des projets d'orientation.

Comment retrouver l'ensemble de ces ressources pédagogiques ?

Consultez le site Internet de l'Onisep et la banque de Ressources éducatives sur l'orientation : [RESO d'Avenir\(s\)](#). Cette plateforme, en accès libre, vous permet de consulter l'intégralité des séquences et séances pédagogiques conçues par l'Onisep et ses partenaires. Des filtres (par niveau, par thématique ou par compétence) facilitent la recherche de ressources en fonction de vos besoins. Vous pouvez ensuite les télécharger pour vous les approprier. Cette banque de ressources est également accessible via le catalogue d'activités de la plateforme **AVENIRIS**, à partir de laquelle vous pourrez attribuer des activités aux élèves de vos classes et suivre leur avancement.

→ Des services et outils à votre disposition



- La plateforme **AVENIRIS**, socle de la politique publique d'accompagnement à l'orientation, offre des ressources, des activités et des outils pour faciliter l'accompagnement des élèves par les équipes éducatives, au service de la progression et de la réussite de chaque élève. Vous y trouverez :
- un tableau de bord pour suivre l'avancement de vos élèves dans leur parcours ;
 - un agenda de l'orientation qui donne accès à des événements et aux dates clés institutionnelles ;
 - la possibilité de consulter le portfolio de vos élèves qui leur permet de garder la trace de leurs apprentissages et de leurs activités et de les partager.



- [Mon orientation en ligne](#) : service gratuit d'aide à l'orientation de l'Onisep, MOEL (Mon orientation en ligne) apporte des réponses personnalisées aux élèves et leurs parents par téléphone, par tchat et par mail. Par ailleurs, les conseillers peuvent répondre à vos questions et vous guider dans vos recherches d'informations.

→ Des outils pour guider vos élèves

LES MÉTIERS EN DIRECT

- [Les métiers en direct](#) : organisez des rencontres entre des jeunes professionnels de tous les horizons et vos élèves. Ces échanges permettent de mesurer la diversité des trajectoires professionnelles et de bénéficier de témoignages inspirants. Deux formats sont proposés : un format de 45 minutes destiné aux élèves de 5^e et de 4^e, un format d'une heure réunissant plusieurs professionnels pour les élèves de la 3^e à la terminale. Ce service intègre des ressources pédagogiques mises à disposition des enseignants pour préparer les élèves et exploiter les rencontres.

Comment participer aux rencontres avec vos élèves ?

- Inscrivez votre classe aux « Métiers en direct »
- Une fois l'inscription validée, vous recevrez un dossier pédagogique qui permettra de préparer la rencontre avec les professionnels.



→ [OnisepTV](#)

Près de 2000 films courts sur les métiers, les études et des parcours professionnels présentant essentiellement des témoignages de jeunes, de professionnels ou d'élèves, en situation de travail ou de formation.

Comment utiliser cet outil avec vos élèves ?

→ Utilisez les différents filtres de recherche pour trouver la ou les vidéos que vous souhaitez exploiter avec vos élèves



→ [Horizons 21e](#)

L'application Horizons 21e permet aux lycéens de simuler les combinaisons de spécialités pour découvrir les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à eux.

Les élèves de seconde pourront tester différentes combinaisons et celle de ceux de première leur projet en sélectionnant les enseignements qu'ils ou elles conserveront en terminale.

7. Se former et se tenir informé

L'Onisep propose des temps de formation ou des modules d'autoformation consacrés à l'accompagnement à l'orientation.

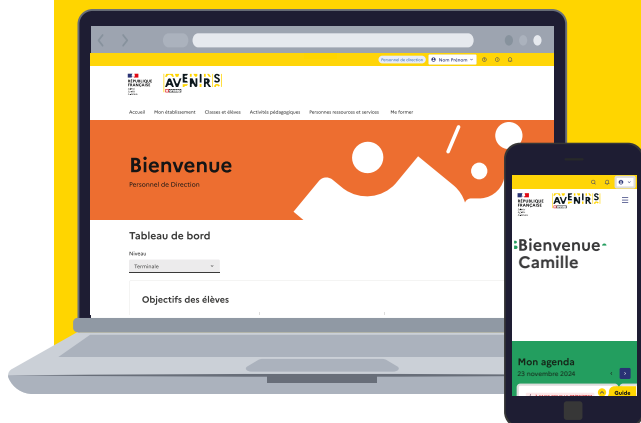
→ les parcours [M@gistère](#) : « Accompagner ses élèves à la découverte des métiers au collège » ; « Accompagner à l'orientation au collège » ; « Accompagner à l'orientation au lycée » ; « Accompagner à l'orientation au lycée professionnel » ; « Accompagner à l'orientation les élèves à besoins éducatifs particuliers » ; « Contribuer à la diversification des choix d'orientation des filles et des garçons » ; « Développer les compétences à s'orienter au lycée » ; « L'accompagnement à l'orientation dans un monde en transition »...

→ les [webinaires](#) : « Accompagner vos élèves avec la plateforme **AVENIRIS** » ; « Accompagner vos élèves dans la découverte des métiers (de la 5^e à la 3^e) » ; « Accompagner les élèves des lycées professionnels vers l'insertion professionnelle et la poursuite d'études » ; « Accompagner les élèves de LGT vers l'enseignement supérieur » ; « Accompagner à la démarche portfolio en orientation » ; « Réussir sa séance sur la mixité des parcours d'orientation » ; « L'accompagnement à l'orientation dans un monde en transition ».

→ [« Les rendez-vous de l'orientation »](#) : des visioconférences mensuelles avec des experts de l'éducation et de l'orientation pour nourrir les réflexions sur les pratiques pédagogiques en orientation et sur les thématiques de l'éducation.

→ [Onisep Doc](#) : pour garder le lien avec l'Onisep et retrouver les actualités sur les dernières ressources, abonnez-vous à Onisep Doc. Ce portail vous accompagnera et vous permettra de profiter de la veille documentaire effectuée par le réseau des documentalistes de l'Onisep.

La plateforme AVENIRIS, socle de l'accompagnement à l'orientation



Conçue et développée par l'Onisep, **AVENIRIS** est une plateforme innovante dédiée à l'orientation qui s'adresse aux élèves de la 5^e à la terminale, ainsi qu'aux adultes qui les accompagnent dans leur réflexion.

Ce dispositif complet, qui allie outils numériques et accompagnement humain, est gratuit et accessible à toutes et à tous pour :

- accompagner à la connaissance de soi ;
- découvrir les métiers et le monde professionnel ;
- découvrir la variété des parcours et des formations possibles.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

